



Sci pour la résidence principale...

Par **titeuch_old**, le **08/11/2007 à 13:23**

Bonjour
Je suis propriétaire de 49% des parts d'une sci (ma mère a les 51%), la sci est propriétaire d'une maison, le bien a été acheté en 2001, j'alimente donc depuis le compte de la sci (à égalité avec ma mère) pour rembourser le crédit immobilier. Depuis 3 ans j'habite cette maison avec ma femme, et donc nous alimentons le compte courant de la sci avec notre compte commun, nous sommes mariés sous contrat.
En cas de divorce, est-ce que ma femme peut prétendre à une part de la maison ? sachant qu'elle contribue d'une façon indirecte (sci dans laquelle elle n'a pas de part) au financement de cette maison ?
2ème petite question liée : est-ce normal que mon notaire ne m'a pas fourni une copie du contrat de mariage ?
Merci bcp

Par **Jurigaby**, le **08/11/2007 à 15:07**

Bonjour.
Le contrat de mariage dit quoi ?
C'est un contrat type séparation de biens ?

Par **titeuch_old**, le **08/11/2007 à 16:19**

ben justement, comme je ne l'ai pas je ne suis pas sûr
il me semble que mon notaire a fait en sorte qu'il y ait participation aux acquêts en cas de divorce mais avec certains avantages de la communauté en cas de décès.....mais je ne me souviens plus des détails
de toute façon la sci a été constituée bien avant le mariage et sans ma femme
merci

Par **papa tango charly_old**, le **08/11/2007 à 21:06**

... il n'empêche qu'elle contribue au remboursement d'un emprunt qu'elle n'a pas contracté....

Par **titeuch_old**, le **09/11/2007 à 09:52**

Et donc ?
moi je veux bien lui rembourser sa part....mais peut elle demander à garder la maison ?

Par **Jurigaby**, le **09/11/2007 à 17:03**

Bonjour.
Non, elle peut pas garder la maison..
Mais, oui, vous devrez lui rembourser ses parts..

Par **titeuch_old**, le **09/11/2007 à 17:50**

bonjour
encore une petite question, le remboursement de "sa part" est il majoré en fonction du prix de l'immobilier ?
et au sujet de mon contrat, puis je le demander à mon notaire ?
merci encore

Par **papa tango charly_old**, le **09/11/2007 à 18:55**

oui et oui.